

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 1. Janvier-Février 1919

SOMMAIRE :

Assemblée générale. — Réunions du mois.

I. — Association des anciennes Elèves

1. *La réunion du Conseil du 20 janvier.*
2. *Causerie de M. Paul Doumergue sur le Service Social.*
3. *Citations et distinctions.*
4. *Mariages et Naissances.*
5. *Décès.*
6. *Sociétaires nouvelles.*
7. *Changements d'adresses.*
8. *Examens.*

II. — Société de Bienfaisance

1. *La Vente de décembre.*
2. *La Société de Bienfaisance.*
3. *La Fête de Noël.*
4. *Le Cercle Amical.*

III. — Œuvres d'après-guerre

1. *Le Foyer Reconstitué.*
2. *Le livre de l'aveugle.*
3. *La journée d'une des nôtres là-bas.*



Assemblée Générale

L'Assemblée générale aura lieu cette année un *Dimanche*, le 2 mars à 2 heures.

ORDRE DU JOUR :

Rapport de la Présidente.

Compte-rendu financier de la Trésorière et projet de budget pour 1919.

Participation de l'Association aux œuvres d'après-guerre (Livre de l'aveugle — Foyer reconstitué — Service social).

Election de cinq membres du Conseil en remplacement de Mlle M. Bondois, Mme Delzant (Andrée Belin), Mlles *Laurence Dupuy*, *B. Milliard*, *P. Pontsevrez*, membres sortants.

Election des membres du Bureau.

Se présentent aux élections :

Mme *Billandot* (*Maria Verrier*),

Mlle *M. Bondois* (M. S.),

Mme *Delzant* (*Andrée Belin*), (M. S.),

Mlle *L. Dupuy* (M. S.),

Mlle *Suzanne Feist*,

Mlle *Berthe Milliard* (M. S.),

Mlle *Paule Pontsevrez* (M. S.).

Nous serions reconnaissantes aux sociétaires majeures désirant poser leur candidature d'en avertir le plus tôt possible Mme *Delzant*, secrétaire, 39, avenue de Breteuil.

Réunions du Mois

Cercle amical : réunions les *dimanches 9 février et 9 mars*.

Réunions de *Bienfaisance*, *jendis 13 février, 13 mars et 10 avril*.

1. Association des Anciennes Elèves

La séance du Conseil du 20 Janvier

Le Conseil de l'Association s'est réuni au Lycée le lundi 20 janvier à 4 heures, sous la présidence effective de Mlle *Henriette Hécart*, vice-présidente. Notre présidente, Mlle *Laurence Dupuy* profitant d'une « permission » assistait pourtant à la réunion, ainsi que Mme la Directrice, présidente d'honneur. Etaient présentes également : Mme *Delzant*, secrétaire, Mlles *M. Albert-Petit*, trésorière, *M. Romand*, trésorière-adjointe, *Bondois*, Mmes *Kerrion* et *Piat*. S'étaient excusées : Mlles *Milliard*, *S. Karpelès*, *A. Valério*.

L'ordre du jour comportait : *Préparation de l'Assemblée générale*. La date de celle-ci est tout d'abord fixée au *Dimanche 2 mars*. Exceptionnellement, la grande réunion annuelle n'aura pas lieu un jeudi. Peut-être cette innovation permettra-t-elle à un plus grand nombre de sociétaires d'être présentes ce jour-là. Chacune des questions qui feront l'objet du rapport de la présidente est ensuite examinée :

1^o Attribution de la Bourse d'Etude :

L'offre de bourse décidée à la réunion du Conseil d'octobre n'a pas été acceptée par la bénéficiaire, celle-ci ayant trouvé dans une banque une situation qui assure son avenir, Mme la Directrice nous propose donc de décerner la bourse de voyage ou d'Etudes de 500 francs, de l'exercice 1918, à une autre de nos compagnes, qui a été une élève particulièrement consciencieuse au Lycée et qui suit actuellement les cours de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Mlle *Simone Deflou* est désignée comme lauréate de la bourse des Anciennes élèves.

2^o Office de Placement :

Mme *Delzant* qui représente l'A. de Molière au Comité de placement de l'Union entretient le Conseil des résultats satisfaisants et encourageants obtenus par celui-ci au cours de cette 1^{re} année de fonctionnement et cela malgré les circonstances particulièrement défavorables :

En 1918, l'Office de placement a disposé d'un budget de 452 francs bénéficiant d'une installation gracieusement mise à sa disposition, 99, rue de Prony, par l'Entr'aide des Femmes françaises.

154 demandes d'emploi lui sont parvenues, dont 50 ont été satisfaites et 56 sont en cours. 148 offres d'emplois ont été reçues, dont 59 ont été satisfaites et 40 sont en cours.

Les 59 situations procurées se répartissent entre 32 lycéennes (Jules Ferry 5 ; — Versailles 5 ; — Racine 4 ; — Victor-Hugo 4 ; — Molière 2 ; — Victor-Duruy 2 ; — Vitré 5 ; — Agen 1 ; — Angoulême 1 ; — Bordeaux 1 ; — Brives 1 ; — Périgueux 1) et 27 divers.

Mme Delzant rappelle qu'en octobre 1917, lorsque fut votée une subvention de 100 francs à l'Office de Placement qui allait s'organiser. Notre Conseil avait prévu le renouvellement éventuel de tout ou partie de cette subvention. Une somme de 50 francs suffirait actuellement. Pourra-t-elle être prévue sur le budget de 1919 ?

A l'unanimité, il est décidé d'accorder cette nouvelle allocation et de témoigner ainsi notre sympathie à une tentative si conforme à l'esprit de solidarité qui doit animer toutes les lycéennes.

3° *Le livre de l'Aveugle :*

A la dernière réunion du Conseil il avait été question de mettre au Lycée Molière, à la disposition des imprimeuses de Braille un local où elles eussent toute facilité pour se grouper et pour travailler au livre de l'Aveugle.

Mme la Directrice a bien voulu réserver la salle de l'Ouvroir et Mlle Schlessler a accepté la charge de l'œuvre. Elle a assisté au Congrès qui s'est tenu à Paris le 28 décembre, a appris à manier la presse et a commencé à travailler secondée par Mlles M. Fournès et R. Bergmann. Il serait nécessaire maintenant de faire de la propagande, non seulement auprès des anciennes élèves, mais aussi des mères et des sœurs d'élèves actuelles. Pour établir un roulement et préparer le compositeur qui permettrait de fournir un travail utile, il faudrait une équipe nombreuse de travailleuses.

Cette installation va nécessiter quelques frais, minimes

d'ailleurs, car les presses et le composteur sont fournis par la Société du livre de l'Aveugle.

Pour subvenir aux dépenses nécessaires, le Conseil décide de mettre à la disposition de Mlle Schlessler une somme de 50 francs qui sera prélevée sur les 200 fr., reliquat du don de 1.000 francs offert à l'Association en 1917, par une ancienne élève pour des Œuvres de guerre.

4° *Le Foyer reconstitué :*

L'adoption d'une famille éprouvée par la guerre et que nous aiderions à reconstituer son foyer est maintenant chose faite.

Mlle Stéphanie Baumann nous a désigné une famille de Dormans (le père, la mère, 2 enfants) dont la maison à Reims d'abord, en 1914, à Dormans ensuite, en 1918, a été doublement dévastée par l'invasion.

Pour cette œuvre si intéressante, une caisse spéciale est déjà constituée à laquelle seront affectés les fonds jusqu'ici réservés à l'Ouvroir et qu'est venue grossir les 768 fr. de bénéfices nets réalisés par le comptoir spécialement organisé à la vente de Décembre par Mme Armagnat.

5° *Projet de budget de la Trésorière :*

Mlle Albert Petit donne alors lecture du rapport de l'exercice financier 1918 et du projet de budget pour 1919.

6° *Election des membres du Conseil :*

Mlle Bondonis, Mme Delzant, Mlles Dupuy, Milliard et Pontsevrez sont arrivées au bout de leur mandat ; toutes cinq se représentent aux élections, mais il serait souhaitable de pouvoir soumettre au vote de nos compagnes quelques autres candidatures. Un avis paraîtra, à cet effet, dans le *Bulletin* qui, nous l'espérons, triomphera des scrupules de timidité de nos camarades.

Causerie de M. Paul Doumergue

Celles d'entre nous qui n'ont pu venir au Lycée le 16 janvier dernier seront heureuses de trouver, résumée ici, la très intéressante causerie que M. Doumergue a bien voulu nous faire, car ce n'était point une conférence, il a tenu à nous en prévenir.

Il est venu simplement causer avec nous et nous demander de faire notre *service social*.

Ce terme étonne, on est plutôt habitué au mot de bienfaisance ou de charité. Le service social et la charité sont distincts, bien que, pour faire utilement son service social il faille avoir le sentiment de la charité, y mettre tout son cœur, son dévouement. Mais la charité a un sens historique, elle s'adresse aux gens *tombés* ; à qui l'on donne un coup de main *en passant*. Dans le service social, on s'adresse surtout à *ceux qui luttent* encore, on fait plus que passer, on *s'arrête* jusqu'à ce que tout aille bien.

La plupart des gens qui ont pratiqué la bienfaisance se plaignent avec amertume que leur tâche soit toujours à recommencer. Il doit en être autrement dans le service social ; on ne doit se retirer que lorsqu'on est bien sûr qu'il ne faudra pas recommencer.

Le service social est à la fois charité et étude, ou connaissance. Cette partie *connaissance* le distingue de la pure bienfaisance.

La situation des familles à secourir est un *problème* ; problème qu'il faut étudier de près dans son ensemble et dans ses éléments. Pour chaque cas c'est une véritable *consultation* qu'on est amené à donner. Pour secourir un enfant malade on peut être amené à étudier les questions de nourritures, de salaires, de placements qui ont souvent, de près ou de loin, quelque rapport avec la maladie.

Au cours des visites, il faut regarder de tous ses yeux et avec tout son cœur. Faire des enquêtes et au besoin des contre-enquêtes. Les renseignements qu'on recueille ainsi, on les réunit sur des fiches fournies par le secrétariat du service social. Tout cela paraît très embrouillé, mais ce ne sont pas nos fiches qui créent les difficultés. La réalité est complexe. Il faut nous attacher à débrouiller cet écheveau et le faire avec délicatesse car il s'agit ici, non point de fils, mais de vies humaines, d'âmes humaines.

Pour aborder cette étude sociale, pour résoudre ces problèmes, il nous faudra des connaissances très *précises*.

Il faudra que nous soyons au courant de toute les ques-

tions relatives à l'hygiène, aux logements, à l'économie ménagère, aux salaires, aux placements, aux assurances, etc... Pour chaque cas particulier, il existe à Paris une porte où l'on peut frapper : il faut que nous connaissions ces portes. Il existe un Bottin des institutions charitables dont nous devons connaître les grandes lignes et que nous devons savoir consulter. Il nous faudra aussi connaître toutes les lois sociales.

Dans tout cela, jamais nous ne nous contenterons d'à peu près, car on n'a pas le droit de toucher des vies ou il y a surtout de l'âme sans *savoir*. Toutes ces connaissances, nous les ferons peu à peu entrer dans les familles pour empêcher la vie et l'argent de s'en aller par toutes les fissures créées par les préjugés et l'éducation.

Les Anglais et les Américains ont appelé ceux qui font ce travail des *Social Workers*. Ceux-ci voient souvent leurs idées s'élargir et deviennent des réformateurs. En France, nous avons aussi des travailleurs, leurs efforts n'ont pas été très fructueux jusqu'à présent parce qu'il n'y a pas autour d'eux assez de gens capables de les écouter et de les suivre. C'est ainsi que des hommes comme *Binet*, comme *Seguin* sont très peu connus en France alors que leurs méthodes sont appliquées en Suisse, en Amérique, dans le monde entier.

Dans l'ordre social nous avons donc des génies, mais il nous manque le milieu. Ce milieu, ce sont les élèves de nos lycées qui doivent le former ; mais pour cela il faut compléter les études faites au lycée qui ne préparent pas au rôle social. Il faut étudier tout ce qui est actuellement nécessaire pour être vraiment le prochain de son prochain. Puis ensuite, se dévouer « servir au lieu d'être servi » ; si telle était la devise de chacun, il y aurait plus de bonheur sur la terre. Le mot latin de serviteur est *minister* dont on a fait ministre ; depuis beaucoup ont pris le nom sans prendre la fonction.

Nous devons être des *serviteurs* de la société, mais la servir à la façon de gens du XIX^e siècle, de gens qui savent que l'aumône fait du mal ; qui savent qu'à la charité on doit joindre le dévouement et la capacité. La meilleure explication de ce mot servir, ce sont nos soldats qui nous l'ont donnée. Ils

ont fait leur *service*, ils y ont mis leur vie, leur santé, leur sang. C'est grâce à eux que la France est debout. Pendant la paix, la France sera debout, se repeuplera, répondra à l'attente du monde entier, si beaucoup de gens font du *service militaire* de civils et donnent tout leur cœur, toute leur âme, toute leur vie.

Nos lectrices étaient déjà familiarisées avec le terme de *Service social* ; nous espérons que cette causerie pour laquelle nous exprimons à M. Doumergue nos très vifs remerciements, le leur aura fait aimer. Pour les renseignements relatifs à l'Ecole pratique du Service social, elles voudront bien se reporter à l'article paru à ce sujet dans le dernier bulletin.

Citations

Louis-André Lochard, chef d'escadron, commandant le 5^e groupe du 74^e régiment d'artillerie :

« Officier supérieur de haute valeur morale et intellectuelle. Chargé de missions dans des groupes sévèrement engagés en août et septembre 1918, en particulier dans les régions de Moreuil et de Soissons, s'est toujours spontanément offert pour participer aux reconnaissances d'observations terrestres et a donné, sous le feu, des preuves de courage et de sang-froid. »

M. Lochard est le mari de Charlotte Trouessart, le frère de Louise Lochard.

* * *

Sous-lieutenant Fournès (Citation à l'ordre du Corps d'armée) :

« Sous-officier d'un moral et d'une bravoure admirables. Le 15 juillet 1918 venait de remplacer son officier blessé et évacué, quand il a été lui-même grièvement blessé et malgré son état d'épuisement et un fort bombardement, a ramené un de ses camarades très grièvement blessé. » Déjà quatre fois cité.

A la suite de ce brillant fait d'arme l'adjudant Fournès est passé officier ; il est le frère de Mlles Marguerite et Yvonne Fournès.

M. Georges Bondoï, frère de nos compagnes Mlles M. et E. Bondoï et Mme Marchand, fils de M. Bondoï, professeur honoraire au Lycée Molière, caporal-infirmier au ...^e régiment d'infanterie, 3^e bataillon, a été décoré de la Croix de guerre avec citation à l'ordre du jour du régiment pour avoir manifesté, en toutes circonstances, une haute conscience de son devoir et un grand mépris du danger, notamment « le 13 août 1918, où il a donné ses soins aux blessés avec le plus grand calme, dans les conditions les plus périlleuses, sous un violent bombardement. »

*
**

Lucien Daguillon, 56^e bataillon de chasseurs à pied, citation à l'ordre de la division :

« Jeune chasseur d'un courage et d'un entrain au-dessus de tout éloge ; a fait preuve en maintes circonstances d'un mépris complet du danger.

Comme observateur, s'est particulièrement distingué aux combats du 30 mars 1918 ; est parvenu, par des renseignements d'une haute précision, à faire échouer deux tentatives d'attaques et à faire détruire à leur arrivée d'importants renforts ennemis. »

M. Lucien Daguillon est le frère de notre compagne Mlle Jeanne Daguillon et du lieutenant Jean Daguillon tombé au champ d'honneur le 23 février 1918.

*
**

Nous apprenons que M. Armagnat, Ingénieur Civil, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Nous prions sa femme, Mme Armagnat, professeur au Lycée Molière, membre d'honneur de l'Association d'agrées nos vives félicitations.

Morts pour la France

Le Commandant Albert Jeangirard, décoré de la Croix de guerre avec palme (5 citations) et de la Military Cross a succombé à Kitchovo (Serbie), le 20 octobre 1918, après une rude et glorieuse campagne en Orient.

Nous exprimons à sa veuve, Mme Jeangirard (Marguerite

Dubois), ancienne élève du Lycée Molière, où elle est actuellement professeur, notre profonde et douloureuse sympathie. Nous saluons ici, avec émotion et respect la mémoire de son mari.

M. Jeangirard était l'oncle de Mlles Yvonne et Madeleine Pouré.

M. Paul Lorin, mari de Marie Bedeau, beau-frère de Mme René Lorin (Germaine Bedeau) et de Mlles Pauline et Suzanne Bedeau, est glorieusement tombé pour la France le 29 août 1918 à Crécy-au-Mont.

Que nos compagnes, et tout particulièrement sa veuve, trouvent ici l'expression de notre très douloureuse sympathie.

M. Jacques Belot, ingénieur civil des Mines et de l'Ecole Supérieure d'Electricité ; manipulateur d'un équipage radiologique, frère de Mlles Madeleine et Germaine Belot, est mort à 33 ans, le 8 décembre 1918, à l'hôpital de Bar-le-Duc, d'une maladie contractée dans son service. Nous nous associons au deuil de ses sœurs et de toute sa famille à qui nous envoyons l'expression de notre douloureuse sympathie.

Mariages

On nous annonce le mariage de :

Mlle Geneviève Michel avec M. Lucien Lorilleux, sous-lieutenant d'artillerie, décoré de la Croix de guerre, Chevalier de la Légion d'Honneur. (M. Lucien Lorilleux est le fils de Mme Lorilleux, professeur au lycée, à qui nous adressons nos cordiales félicitations.

Mlle Renée Uldry avec M. Louis Moutard, médecin sous-aide-major aux Armées (Croix de guerre).

Mlle Jeanne Lévy avec M. Jean Dufour, capitaine d'artillerie coloniale.

Mlle Yvonne Tampier, avec M. le Docteur Claude Lafforgue, médecin aide-major de 1^{re} classe.

Naissances

M. et Mme Baudinel (Suzanne Bourgeois), nous annoncent la naissance à Tien-Tsin de leur fils Frédéric-Henry.

M. et Mme Jullin (Hélène Verly), sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fils Daniel.

M. et Mme Mantoux (Dora Hertz), nous annoncent la naissance de leur fils Olivier.

M. et Mme Noiré (Madeleine Laborie), ont la joie de nous annoncer la naissance à Fez de leur fils Jacques.

M. et Mme Ramon (Marthe Momont), nous annoncent la naissance de leur fille Marcelle.

Nous envoyons à nos compagnes nos meilleures et vives félicitations.

Décès

M. Camille Sée, Conseiller d'Etat honoraire, officier de la Légion d'Honneur, ancien député de la Seine, vient de succomber à l'âge de 71 ans. Auteur des lois sur l'enseignement secondaire féminin, il fut le promoteur de la création de l'École Normale de Sèvres ainsi que des premiers lycées de Jeunes filles.

Les Lycéennes de France à qui il manifesta un si actif intérêt, et les Anciennes Elèves de Molière, en particulier, s'associent au deuil de sa famille et la prient d'agréer l'expression de leur respectueuse sympathie.

**

L'Association et le Lycée sont en deuil, des morts cruelles sont survenues qui ont frappé parmi les jeunes.

Tout d'abord, une de nos fidèles sociétaires Mme Widehen, née Alice Baillet, Docteur en médecine, qui a succombé le 22 novembre 1918, laissant une petite fille.

C'est une perte cruelle pour celles d'entre nous qui l'ont connue et ont pu apprécier sa bonté. Elle habitait Etaples depuis son mariage, mais son éloignement ne l'a pas empêchée d'être parmi nos fidèles.

Que les siens trouvent ici l'expression de toute notre sympathie avec nos regrets personnels.

Puis deux élèves qui avaient à peine quitté le Lycée :

Odile Roussel, élève de 2^e année secondaire l'an dernier, entrée récemment à la Légion d'Honneur à Saint-Denis, a succombé à une atteinte de grippe, laissant sa famille dans le plus profond désespoir.

Marguerite Tisserand, récemment enlevée à l'affection des siens, après une très courte maladie.

Nous prions leurs familles d'accepter l'expression de notre sympathie profonde pour leur deuil qui est nôtre.

On nous annonce d'autre part la mort de :

Mme Vve Brcton, belle-mère de Mme Mansoy, Professeur au Lycée.

M. Louis Hamet, frère de Mlle Hamet, maîtresse répétitrice au Lycée.

M. Antoine Melkior, frère de Mme Thémire (Anna Melkior).

Mme Melkior, mère de Mme Thémire (Anna Melkior).

Mme Merlin, sœur de Mme Buzenet (Gabrielle Maréchal) et de Mlle Germaine Maréchal.

M. le Marquis de Möy, Consul général de France en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur, grand-père de Mme Jacques Arbola (Solange Acollas).

Mme Sarrut, mère de Mme Hauric (Marguerite Sarrut), de Mme Bargeton (Jeanne Sarrut), de Mme Aeschlimann (Lucie Sarrut) et de Mlle Germaine Sarrut.

Mme Vve Carmier, grand'mère de Mme Vve Bardin (Georgette Beautier) et de Mlle Marie-Louise Beautier.

Mme Vve Le Roussel, mère de Mme Peauccellier (Jeanne Le Roussel) et de Mme Mitton (Marie Le Roussel).

M. Jean-Etienne Baldenweck, fils de Mme Baldenweck (Marcelle Allard).

M. Jules Bézard, grand-père de Mlle Jeanne Daguillon.

Nous adressons à nos compagnes l'expression de notre douloureuse sympathie et de nos sincères condoléances.

Sociétaires nouvelles

Sociétaires perpétuelles

Mlle Germaine Rousselot, 15, Place Malesherbes.

Mme Schlessler (Henriette Merson), 51, rue Decamps, Argentat (Corrèze).

Mme Alvarès de Toledo (Madeleine Descubes), Château du Raz.

Mlle Madeleine Smith, 31, rue du Vieux-Versailles, Versailles (S.-et-O.).

Sociétaires

Mlles Simone Michel-Lévy, 83, Avenue du Bois de Boulogne.

Germaine Bernard, 13, rue Costambert.

Hélène Weil, 2, rue de la Muette.

Germaine Deflou, 38, rue Boileau.

Simone Deflou, 38, rue Boileau.

Examens

Concours d'entrée à l'Institut de Chimie

Jeanne Mathias.

Baccalauréat de philosophie

Jacqueline Moreau.

Suzanne Sers.

Changements d'adresse

Mme Lucien Lorilleux (Geneviève Michel), 13, rue des Quatre-Vents.

Mme Vve Lorin (Marie Bedeau), 401, rue de Vaugirard.

Mlle Jeanne Mantoy, 14, avenue de Verdun, Bois-Colombes (Seine).

Mme Pierre Morisse (Madeleine Meyer), 35, rue de Nancy à Epinal (Vosges).

Mlle Annie Deck, 150, rue Jeanne-d'Arc, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Mlle Mathilde de Curel, 17, rue Ecuyère à Caen (Calvados).

Mlle Germaine Rousselot, 15, Place Malesherbes.

Mme Hugues (Marguerite Clar), 20, rue Gubernatis à Nice (A.-M.).

Mme Charles Picard, 3, rue Brouillard, Angoulême (Charente).

Mlle J. Courtin, professeur au Lycée de Garçons d'Amiens, qui a pu quitter Bourges pour retourner à son ancienne résidence.

Vente de décembre

Le mois de décembre s'est ouvert, comme l'an dernier, par la vente de charité. Ce n'était plus, bien que les cartes imprimées avant l'armistice en fissent encore mention, une vente de guerre, mais bien la vente de la Victoire. Aussi, les comptoirs eux-mêmes reflétaient la joie générale : jamais ils ne furent plus fleuris ; houx et gui se mêlaient en de gracieuses guirlandes courant le long des comptoirs ou entourant les portraits de Foch, Clemenceau et Wilson.

Les efforts de toutes ont, encore une fois, été récompensés au-delà des espérances. Le total des bénéfices nets, réalisés par les 14 comptoirs et le buffet, se monta à : 9.662 fr.

RECETTES		DÉPENSES	
1 Professeurs et anciennes élèves....	1.702 95	Frais divers (note de Mme l'Econome)...	34 »
2 6 ^e Année	490 »	Cartes d'invitation...	100 20
3 5 ^e Année	510 80	Belloir (installation des comptoirs)....	727 60
4 4 ^e Année A.....	554 55	Total...	861 80
5 4 ^e Année B.....	376 05	Resto, bénéfice net...	9.662 »
6 3 ^e Année A.....	377 15		<u>10.523 80</u>
7 3 ^e Année B.....	536 50		
8 3 ^e Année C.....	657 60		
9 2 ^e Année A.....	601 85		
10 2 ^e Année B.....	673 »		
11 1 ^{re} Année A.....	405 55		
12 1 ^{re} Année B.....	613 30		
13 Maison d'éducation	980 »		
14 Foyer reconstitué.	825 50		
15 Buffet.....	1.128 40		
	<u>10.523 80</u>		

Notre immense remerciement à toutes les habiles ouvrières qui ont su, malgré la difficulté des temps, obtenir un si joli résultat.

Le succès nous paraît d'autant plus beau que nous avons craints pour lui : le temps des plus incertains et l'arrivée du roi Albert pouvaient nous enlever notre clientèle. Il n'en fut rien heureusement et les acheteurs vinrent en grand nombre choisir les brosses des aveugles, les objets de fantaisie des industries rurales, les dentelles et filets de la Société des brodeuses de Willerville.

Encore une fois merci à toutes et... bon courage pour l'année prochaine.

La Fête de Noël

Le jeudi 19 décembre a eu lieu la Fête de Noël que chaque année nous organisons pour nos petits amis.

Ils arrivèrent vers 3 heures et jouèrent dans les couloirs avec les élèves venues pour nous aider à les recevoir, jusqu'au moment de passer au réfectoire où les attendait un confortable goûter.

Malgré la dureté des temps Mme Ficquet et Mlle Scott avaient fait merveille : pain à discrétion, chocolat, biscuits secs, une bonne tasse d'éleska, en composaient le menu copieux et varié.

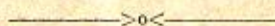
Vers 4 h. 1/2, tous étaient prêts à jouir de ce spectacle toujours nouveau, toujours délicieusement émouvant pour petits et grands : l'arbre de Noël.

Ce furent les traditionnels cris de joie et de ravissement à la vue de l'arbre resplendissant, que des mains habiles avaient artistiquement orné. Lorsque tous, garçons et filles, furent en place, on entonna « Mon beau sapin », puis, debout, la « Marseillaise », qui, hurlée par des voix aussi vigoureuses qu'enthousiastes, mit la note patriotique, vraiment française que tous désiraient en ce Noël de paix et de Victoire. Après quoi la distribution s'effectua dans un ordre parfait. Elle fut entrecoupée de chants, de Noël's anciens, que quelques élèves de V^e, dirigées par la sœur de l'une d'elles, Mlle Ger-

maine Cordon, avaient préparées pour la circonstance. Deux petites filles firent aussi valoir leurs talents de diction, de chant, accueillies par des tonnerres d'applaudissements.

Lorsque la grande table fut vide, lorsque chaque enfant, le visage rayonnant, fut en possession du jouet rêvé, la porte s'ouvrit, et le Père Noël, drapé dans une superbe robe rouge, courbé sous le faix d'une hotte surchargée de menus objets, fit une entrée triomphale. Il fut accueilli par des tempêtes de cris, de rires, il dut serrer la main à tous, puis, toujours impassible, grâce à son masque de carton peint, il alla distribuer à tout ce petit monde les objets dont on avait dépouillé l'arbre de Noël.

Vers six heures, les enfants, enchantés, heureux de serrer dans leurs bras la poupée désirée, ou les soldats, qui, malgré la paix, étaient destinés à livrer tant de batailles, allèrent rejoindre leurs parents qui les attendaient à l'entrée ; leurs mines roses et réjouies, leurs yeux étincelants nous dirent assez quelle joie nous leur avions procurée, et ce fut la meilleure récompense de la peine que toutes s'étaient donnée.



2. Société de Bienfaisance

La réunion du 9 janvier ainsi que nous l'avions fait prévoir dans le précédent bulletin a été particulièrement importante.

On y a procédé à une réorganisation de la Société de Bienfaisance qui, sans en modifier en quoi que ce soit l'esprit, en régularise, pour l'avenir, le fonctionnement.

Mme la Directrice a bien voulu en accepter la présidence d'Honneur.

Le Bureau et le Comité de la Société pour l'année 1919 ont été constitués comme il suit :

Présidente : Mlle Geneviève Maury.

Vice-Présidente : Mme Jean Dufour (Jeanne Lévy).

Trésorière : Mme Pierre Lévy (Elise Dreyfus).

Secrétaires : Mlles Madeleine Romand et Marguerite Fournès.

Membres : 6 professeurs : Mlles M. Bondon, Dugard,

Mme Ficquet, Mlles H. Hécart, Schlessier et Scott ; 6 anciennes élèves : Mlle Albert Petit, Mme Delzant, Mlles L. Dupuy, Karcher, Andrée Karpelès, Milliard.

Seront également associées aux délibérations du Comité 3 élèves actuelles du Lycée, *déléguées* des classes de 4^e, 5^e et 6^e années, élues par leurs compagnes.

Statuts de la Société de Bienfaisance du Lycée Molière

I

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé au Lycée Molière en collaboration avec l'Association des anciennes élèves, une Société de bienfaisance dont le siège social est au Lycée.

ART. 2. — La Société se compose de professeurs et d'élèves anciennes et actuelles. Les élèves actuelles peuvent en devenir membres dès la 4^e année.

ART. 3. — La Société a pour but de venir en aide à des familles nécessiteuses et plus particulièrement à des veuves chargées d'enfants.

II

ART. 4. — La Société est administrée par un Comité de 20 membres qui choisit parmi ces membres un bureau composé de : une présidente, une vice-présidente, deux Secrétaires et une trésorière.

La Société est représentée par la présidente.

ART. 5. — Le Comité est élu pour deux ans par l'Assemblée générale et renouvelable chaque année, par moitié.

Les membres sont rééligibles.

ART. 6. — Les membres du Comité doivent être majeurs.

ART. 7. — Les membres de la Société se réunissent périodiquement au lycée pour s'entretenir des familles dont la situation les préoccupe.

III

ART. 8. — Les ressources de la Société comprennent
1^o la contribution volontaire offerte, chaque année, par l'Association des Anciennes élèves du Lycée Molière ;

2^o les dons et subventions ;

3^o le produit de ventes, fêtes de charité, concerts, etc.

IV

ART. 9. — L'Assemblée générale se réunit, une fois par an, au Lycée.

Son bureau est celui du Comité. Elle entend les rapports sur la situation morale et financière de la Société, approuve les comptes de l'année écoulée, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour par son bureau et pourvoit au renouvellement des membres du Comité.

ART. 10. — En cas de dissolution, l'Assemblée générale, sur la proposition du Comité, désignera les œuvres diverses auxquelles il conviendra d'attribuer les fonds disponibles.

L'Assemblée générale de la Société de Bienfaisance aura lieu désormais en Janvier, date à laquelle on peut connaître le résultat de la vente, et par conséquent établir le bilan financier de l'année.

Le compte-rendu spécial de notre vente de décembre apprendra à toutes celles qui y ont contribué quels brillants résultats ont obtenu leurs efforts.

Rappelons que la *recette brute* s'est élevée à 10.523 fr. 80, laissant un *bénéfice net* de 9.662 fr.

C'est donc en toute sécurité que nous pourrons, au cours de l'année 1919, poursuivre l'œuvre entreprise.

Le compte-rendu financier présenté par la trésorière, Mme Lévy (Elise Dreyfus), est entièrement rassurant en même temps qu'une preuve tangible du développement qu'a pris notre Société.

RECETTES		DÉPENSES	
Dons à la Société.....	1.180 »	Remis à L. A.....	287 10
Dons pour les Colonies de Vacances.....	1.025 »	Colis aux soldats.....	46 85
Contribution des familles aux vacances de leurs enfants.....	2.410 »	Charbon.....	14 70
Intérêt du capital.....	405 »	Secours pour maladies	140 50
Contribution des familles aux pensions.....	460 »	Pensions mensuelles..	714 85
Divers.....	4 75	Prêts.....	- 280 »
Remboursement des prêts.....	70 »	Voyages. Colonies de Vacances.....	8.058 45
Dons pour Noël.....	48 20	Dons œuvres. Vestiai- re des écoles.....	1.633 60
Allocation de L. A... ..	211 25	Frais divers. Poste... ..	104 »
Reliquat Caisse d'E- pargne.....	129 50	Dons aux familles....	856 65
Vente de charité.....	9.662 »	Chaussures. Vête- ments.....	1.233 55
Solde ancien.....	16.621 »	Epicerie, Boucherie... ..	1.121 55
		Fête de Noël.....	158 75
		Cercle Amical.....	82 70
		A. nouveau.....	17.553 45
	<u>32.286 70</u>		<u>32.286 70</u>

Les brillants résultats de notre vente vont nous permettre, dans cette période délicate de l'organisation de la paix de continuer à seconder avec efficacité, comme nous l'avons fait au cours de la guerre, les familles que nous suivons régulièrement.

Pour celles-ci deux questions très importantes nous préoccupent : celle du logement et la lutte contre la tuberculose. Les œuvres du quartier pourraient nous apporter, sur ces points, une aide puissante et il serait désirable que nous nous rapprochions d'elles.

Il va se fonder à la mairie une *œuvre du logement ouvrier* pour laquelle Mme Droz serait heureuse d'avoir notre collaboration. Rappelons que, grâce à M. Gaston Ernest, la famille L. va entrer dans la maison ouvrière du n° 87, rue Boileau, et que Mme Droz est prête à nous aider pour fournir un mobilier à cette famille. Une de nos compagnes, Mlle Juliette Maze, est à la tête des Infirmières visiteuses du XVI^e, elle nous a déjà beaucoup aidées.

Nous devons connaître ces œuvres, dont le siège est à la mairie, et y faire appel en cas de besoin ; en échange, nous offrirons notre collaboration. Les efforts ainsi coordonnés porteront plus de fruits.

Une de nos compagnes, R. Bergmann, s'occupe d'un patronage protestant à la salle Albert, 10, rue de Musset ; elle y voit régulièrement quelques-uns de nos petits protégés et il sera bon que nous nous entendions avec elle pour tout ce qui concerne ces enfants et les familles auxquelles ils appartiennent.

Nous avons eu la grande tristesse de voir mourir une des enfants à qui nous nous intéressions depuis plusieurs années, la petite Paulette Bardiou, âgée de 12 ans. Nous lui avons envoyé pour Noël une boîte garnie de perles variées dont la chère petite s'est bien amusée. Pour le jour de l'an, nous lui avons fait porter une poupée et son trousseau dont elle a encore pu jouir un peu. Nous sommes heureuses d'avoir pu lui procurer cette dernière joie.

Cercle amical

C'est la pensée de la victoire qui a dominé les premières séances du Cercle. 10 Novembre ! Nos jeunes filles se souviendront de la date de cette réunion où une si grande émotion étreignait tous les cœurs. Madeleine Dalmeyda avait su tirer de cet austère sujet « les Aveugles de la Guerre », tout ce qui, en une causerie de circonstance, pouvait intéresser un auditoire de jeunes travailleuses : livres, explication sur l'écriture Braille, sur chaque métier enseigné à Reuilly ou ailleurs (massage, broserie, vannerie, etc.) ; indication de la conduite à tenir envers les aveugles, sans afficher de pitié, sans les traiter en incapables, mais en personnes encore utiles aux autres. Pour conclure, elle a dit combien ils s'épanouissaient devant la victoire sans laquelle leur sacrifice eût été vain.

Bien entendu, en cette veille d'armistice, l'Alsace ni les morts pour la Patrie ne furent oubliés et c'est sur une strophe de la *Marseillaise*, spontanément entonnée qu'on se sépara.

Ce fut encore dans un état d'esprit analogue, que le 8 décembre Mme la Directrice lut à nos invitées les beaux vers de Jean Richepin : « Sous l'Arc de Triomphe », et Mlle Scott la protestation des députés Alsaciens-Lorrains en 1871 les questionnant sur le sens des mots ; plusieurs d'entre elles sont assez cultivées, ont beaucoup lu et les nouveaux ouvrages acquis à la bibliothèque (Colette Baudoche, Molière, Marivaux, Cyrano de Bergerac, etc.) ont été aussitôt empruntés avec ardeur. Une des plus jeunes a récité le fameux sonnet : « Quand vous serez bien vieille ».

Nos jeunes amies étaient donc tout à fait préparées à entendre, en janvier, Mlle M.-L. Lagrenée leur parler du « vote des femmes » et leur exposer l'histoire du féminisme, mettant en regard des objections les résultats déjà obtenus dans des pays déjà féministes comme la Suède. Elle a lu à ce propos un conte de Selma Jagerlow, puis le récit de la journée de combat d'une suffragette, tiré d'« Ann Veronica » de Wells.

Mlles Turot et Pignou qui viennent fidèlement à tous nos

cercles continuent à diriger les chœurs de nos jeunes amies. Au point de vue musical, la réunion de Janvier a été particulièrement réussie : Mme Balande, sœur de notre présidente, L. Dupuy, et Mlle Pignon chantèrent des mélodies d'Alexandre Georges. En outre, M.-L. Lagrenée a accompagné au piano une violoniste anglaise qui a joué « Chanson Italienne » et « Chanson de Nuit », d'Edward Elgar.

Cette séance de janvier fut clôturée dans le plus joyeux des brouhahas, par l'annuelle tombola, largement fournie.

— 020 —

3. Œuvres d'après-guerre

Le Foyer reconstitué

Les lectrices de ce *Bulletin* sont au courant du projet d'adoption d'une famille éprouvée par la guerre, originaire des régions qui ont eu à souffrir de l'invasion et que nous aiderions à reconstituer son foyer.

Notre compagne, Stéphanie Beaumann à qui Mme la Directrice s'était adressée pour guider notre choix nous a désigné la famille *Dufour* qui réside actuellement à Dormans (Marne) et compte deux enfants : un garçon de 10 ans et une fillette de 6 ans. Chassés de Reims où ils avaient tout perdu, les Dufour ont dû évacuer également Dormans au moment de l'avance ennemie à la fin de mai 1918. Lorsqu'ils y sont revenus, après le fameux *Repli*, de nouveau ils n'ont plus rien retrouvé chez eux.

Le père, âgé de 35 ans, après avoir été au front a travaillé dans une usine où un grave accident a failli lui faire perdre un œil. Etant couvreur de son métier, il a été réclaté par le maire de Dormans pour refaire les toits de cette malheureuse localité, deux fois saccagée par les Allemands. La mère, couturière, a recommencé à travailler.

Gardiens d'un appartement et de meubles dont le propriétaire de retour a déjà repris une partie, les Dufour couchent actuellement sur des matelas prêtés par l'instituteur.

Ce qui presse donc le plus, c'est d'envoyer à ces pauvres gens les objets de première nécessité et de procurer à la mère la machine à coudre qu'elle désire pour exercer son métier

d'une façon plus rémunératrice, les Allemands ayant emporté celle qu'elle possédait.

Pour cette œuvre, nous disposons déjà d'une somme de 1.600 francs dont 768 fr. provenant du comptoir que Mme Armagnat a organisé lors de la vente de charité.

Les dons réclamés, répartis en trois catégories : *meubles, ustensiles de ménage et de cuisine, linge*, sont inscrits, au fur et à mesure qu'ils nous parviennent sur une affiche divisée en trois colonnes, apposée dans le hall du Lycée et qui provoquera, nous l'espérons, une généreuse émulation parmi nos compagnes.

En ce qui concerne la machine à coudre, la maison Singer consent à nous céder pour 190 francs au lieu de 400 (prix actuel) la machine en très bon état qu'elle nous avait prêtée pour l'ouvroir en 1914 et s'est même chargée de l'emballage.

Il n'y a plus qu'à résoudre le problème de son expédition, chose assez compliquée à l'heure actuelle. Peut-être la Croix-Rouge Canadienne pourra-t-elle s'en charger, à moins que Mlles L. Dupuy et A. Karpelès, ne puissent la transporter en regagnant leur Foyer du Soldat à l'issue de leur permission.

L'on va également s'occuper de faire parvenir, aussitôt que ce sera possible, un premier envoi d'objets mobiliers. D'autre part, Mme Armagnat apporte à la reconstitution du trousseau de « *notre famille* » le même zèle aussi actif qu'intelligent, avec lequel elle a dirigé l'ouvroir pendant quatre ans.

Voici l'œuvre en bonne voie, il n'y a qu'à la poursuivre.

Le Livre de l'Aveugle

Un Congrès s'est tenu à Paris le 28 décembre dernier entre les sociétés qui, depuis de longues années déjà, impriment des livres en caractères Braille, à l'usage des aveugles et celles si nombreuses qu'a fait naître l'immense pitié qu'inspiraient tant de nos vaillants soldats privés de la vue : instituteurs, étudiants, anciens élèves des grandes écoles, qu'il fallait rattacher à la vie en leur fournissant le moyen de continuer leurs études et leurs travaux.

M. Villey, professeur à la Faculté de Caen et aveugle

lui-même, y présenta un rapport intéressant sur les efforts accomplis en ces dernières années, mais aussi sur la nécessité de coordonner les bonnes volontés, d'unifier ces efforts, de déterminer les besoins nouveaux ; il ajouta qu'il n'y a pas assez de lecteurs parmi les aveugles, et qu'il est bon de les amener à lire davantage, à trouver dans la lecture un puissant réconfort.

Il faut donc enrichir de livres Braille les bibliothèques déjà existantes, en former de nouvelles et aussi composer des bibliothèques individuelles où les amis des livres trouveront leurs auteurs favoris.

C'est pour contribuer à cette belle œuvre que le Lycée Molière, sur la demande de plusieurs anciennes élèves, s'est mis en rapport avec la société du Livre de l'Aveugle, qui nous a fourni le matériel nécessaire ; Mme la Directrice a bien voulu mettre une salle chauffée à notre disposition. Il ne nous reste plus qu'à faire appel aux bonnes volontés, et nous le faisons en toute confiance, sûres de trouver parmi les mères et les sœurs des élèves actuelles, et parmi les anciennes élèves une aide précieuse ; quelques-unes de celles-ci, très initiées à l'impression en Braille, nous ont déjà offert leur concours ; ce seront d'excellents chefs d'équipe, car nous organiserons des groupements, quand nous saurons quels jours et à quelles heures nous pourrions compter sur nos collaboratrices. Il n'est nullement nécessaire de connaître l'alphabet Braille, la presse Vaughan, que nous possédons, nous permettant de composer avec les caractères romains ; les correctrices vérifieront le côté Braille.

Notre salle sera ouverte toute la journée ; nous pourrions donc y travailler dès le matin, surtout en cette saison, et nous imprimerons avec zèle, puisque nous savons que la lecture est pour l'aveugle, selon le mot de M. Villey, un bien inestimable.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Schlessler, professeur au Lycée Molière.

La journée d'une des nôtres « là-bas »

Nous avons espéré que Suzanne Karpelès, qui gagna, au printemps dernier, sa croix de guerre en évacuant les blessés

de l'hôpital de Compiègne, sous un bombardement intense, serait bientôt de retour et pourrait parler à nos jeunes de l'existence mouvementée et périlleuse qu'elle a menée depuis deux ans.

Mais Suzanne ne reviendra pas avant longtemps. Il y a trop à faire, là-bas ; on ne veut pas la laisser partir. La lettre suivante qu'on lira avec tant d'intérêt donnera un échantillon de sa vie !

Dimanche 5 janvier.

J'ai passé une journée unique. Le matin, nous sommes parties de bonne heure, traversé un pays merveilleux. A Longuyon, nous avons déposé souliers, jouets, lait, effets. Une famille, père mort au front, 2 fils fusillés, une fille avec la danse de St-Guy, par suite de terreur. — La moitié de la ville en ruine. De bonnes sœurs toutes émues de voir des jouets ! Puis nous avons filé vers le bassin de Briey. — Nous avons passé par Spincourt et toute la région si dramatique de 1914. — Partout, le long de la route, des tombes de pauvres français ; des tombes d'Allemands, goût munichois en grosse pierre jaune.

Enfin, nous arrivons dans notre patelin ; deux autos ont été chercher les enfants des villages voisins. Le curé du village — un type exquis — a mis son Eglise à notre disposition. Les 300 enfants installés dans l'église sous le doux regard de la Sainte Vierge, et devant Saint Michel, terrassant le démon allemand, entonnèrent un suave cantique que les jeunes filles du pays soutenaient !

Tandis que Mme D. (infirmière), et moi, étions entourées de toute la Municipalité, des instituteurs, des conseillers, le maire fit un discours qui, dans ce cadre, nous émut jusqu'aux larmes.

Derrière l'autel, devant une grande table, j'avais étalé tous les jouets. La joie des enfants ! 4 ans sans avoir vu des trompettes ! M. le Maire a découvert que j'étais un petit soldat de France ! Et le brave curé allait d'un bout à l'autre, tâchant de calmer la joie bruyante des gosses. La Sainte Vierge semblait sourire et toutes les statues avaient un air charmant et heureux !

Le Gérant : A. COUESLANT.